

Formation de base : Technicien en combustibles liquides ou Technicien en combustibles gazeux

RÉF | 9316

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation de base vous permet d'obtenir soit le certificat d'aptitude de 'technicien en combustibles liquides' soit le certificat d'aptitude de 'technicien agréé en combustible gazeux GI' pour la Région wallonne.

Programme

La formation de base vous permet d'obtenir le certificat d'aptitude de '**technicien en combustibles liquides**' afin que vous puissiez réaliser les contrôles périodiques sur les installations de chauffage alimentées en combustibles liquides en Wallonie.

La formation comprend d'une part la législation wallonne et une partie technique commune aux combustibles liquides et aux combustibles gazeux. D'autre part, elle est complétée par une partie spécifique concernant la théorie de la combustion du gasoil et la pratique des brûleurs pour combustibles liquides où sont repris les détections de pannes et les réglages des brûleurs à combustibles liquides.

La formation de base vous permet d'obtenir le certificat d'aptitude de '**technicien agréé en combustible gazeux GI**' afin que vous puissiez réaliser en Wallonie les contrôles périodiques sur les installations de chauffage équipées de chaudières gaz atmosphériques et prémix pré-réglées par les fabricants.

La formation comprend d'une part la législation wallonne et une partie technique commune aux combustibles liquides et aux combustibles gazeux. D'autre part, elle est complétée par une partie spécifique concernant la théorie de la combustion du gaz et la pratique sur la combustion du gaz et les détections de pannes.

Les modules suivants sont abordés:

Module 1 - Combustibles et la combustion

Module 2 - Électricité

Module 3 - Normes

Module 4 - Technique de combustion et de réglage

Module 5 – Législation
Module 6 – Pratique

Type de formation [Sectoriel \(sans contrat de formation reconnu par Bruxelles Formation\)](#)

ORGANISATION

Durée 9 jours

Début Veuillez consulter le site de l'organisme Entrées régulières

Coût 800 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Afin d'augmenter les chances de réussite à cette formation, le candidat doit avoir:
suivi une formation technique de base;
des connaissances en électricité;
une certaine expérience des appareils de chauffage.

Remarques Si vous souhaitez exercer à Bruxelles, il faudra ensuite passer un module de législation spécifique à la Région de Bruxelles-Capitale.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Prenez contact avec l'organisme pour vous inscrire sur liste d'attente.

Organisme **BtecCH - Belgian Technology Center for Cooling and Heating (ancien CEDICOL)**
Rue de la Rosée 12
1070 Anderlecht
Tél: 02 558 52 20
<https://www.btecch.be/fr>